

La réserve de Glénac : bilan de 10 ans de protection du site

Guy-Luc Choquené

13 rue de Moulins - 35150 Piré sur Seiche

La réserve de Glénac, créée en 1989, est une ancienne mine de fer. Elle constitue l'un des sites majeurs pour les chauves-souris en Bretagne. Le site accueille plus de 300 chiroptères en hiver. Parmi les 17 espèces présentes dans notre région, 12 y ont été recensées, parmi lesquelles figurent les six espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats.

Afin de mieux comprendre l'évolution de la réserve, il est nécessaire d'effectuer un bilan de ces dix années de gestion. Celui tentera en particulier de définir le statut de chaque espèce et de préciser l'évolution de leurs effectifs depuis la création de la réserve.

PRÉSENTATION DU SITE

L'exploitation de la mine et l'extraction du minerai de fer se sont effectuées jusqu'en 1914. De cette période il ne reste plus que quelques ruines, un ravin, des puits noyés et des galeries plus ou moins effondrées.

Depuis l'abandon de la mine la végétation a repris ses droits. Le phénomène est tellement important qu'elle en devient parfois exubérante avec notamment des fougères de grandes

dimensions. A certaines périodes de l'année, la descente dans le ravin donne une impression de dépaysement. La végétation dense et l'humidité ambiante donne au site une apparence tropicale.

Profitant de la présence des galeries abandonnées, les chauves-souris aux habitudes troglodytes s'y sont installées pour y passer la période hivernale. La tranquillité du site, l'hygrométrie importante et la température stable des galeries sont une aubaine pour ces animaux dans une région pauvre en cavités naturelles.

Mis à part Jean-Claude Beaucournu, dans les années 50-60, peu de naturalistes semblent s'être intéressés à ces souterrains et à ces animaux. Nous utiliserons donc deux de ses publications comme références historiques.

La mine est composée de sept galeries d'importance très variables et de trois puits. La plus grande galerie, que nous appelons galerie n°6, longue d'environ 200 mètres est toujours inondée. Les autres, nettement moins importantes, sont plutôt sèches.

DE LA DÉCHARGE A LA RÉSERVE

Une visite au mois de février 1988, avec Jean-Claude Beaucournu, nous a permis de constater la qualité du site, mais aussi malheureusement, une dégradation avancée du milieu naturel. L'ancienne mine était devenue une décharge sauvage.

Conscient de l'intérêt du site pour les chauves-souris, des démarches auprès du propriétaire, Mr de Cacqueray, sont entreprises.

Un chantier de nettoyage est mis en place, au cours du printemps 1989, par Bretagne Vivante - SEPNE avec l'aide du G.M.B. (Groupe Mammalogique Breton).

La réserve est ensuite créée grâce à une convention de gestion passée entre Bretagne Vivante SEPNE, le propriétaire et le G.M.B. le 31 mars 1989. La protection du site est confortée par le Préfet du Morbihan. Un arrêté de biotope est pris le 22 juin 1992.

UN SITE MAJEUR POUR LES CHAUVES-SOURIS EN BRETAGNE

Les galeries de l'ancienne mine de Glénac constituent l'un des plus importants sites d'hivernage pour les chauves-souris en Bretagne (SEPNE 1996). Plus de 360 chiroptères sont recensés le 21 décembre 1996.

Toutefois les chiffres relevés ces dernières années sont révélateurs de la grave diminution des effectifs au cours des quatre dernières décennies. Jean-Claude Beaucournu signale la présence

de plus de 1200 chauves-souris en 1958 dans la galerie principale (Beaucournu 1963).

La diminution la plus alarmante concerne le grand rhinolophe. Celui-ci a vu ses effectifs se réduire de plus de 80% en trente ans.

La mise en protection du site et la pose du grille ont permis de stabiliser les effectifs de la plupart des espèces. Une augmentation de la fréquentation est constatée chez le grand murin, le murin à oreilles échancrées, le petit rhinolophe et le murin à moustaches.

Tableau 1 : Nombre maximum de chauves-souris dans la réserve. Les espèces en caractères gras sont inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats ».

Espèce	nombre	année
Grand rhinolophe	195	1996
Petit rhinolophe	28	1998
Grand murin	175	1992
Murin de Daubenton	24	1991
Murin à moustaches	22	1998
Murin à oreilles échancrées	14	1994
Murin de Natterer	1	1995
Murin de Beichstein	2	1999
Barbastelle	2	1997
Oreillard roux	1	1994
Pipistrelle commune	1	1996
Sérotine commune	1	1991
Total	466	

Le grand intérêt de la réserve de Glénac se trouve également dans sa diversité. Pas moins de 12 des 17 espèces présentes en Bretagne ont été recensées dans la réserve. Les galeries souterraines

accueillent la majorité des animaux, toutefois certains aménagements, comme les nichoirs, ont favorisé la présence de nouvelles espèces (barbastelle, pipistrelle, oreillard).

Au total, 466 chauves-souris pour 12 espèces différentes (effectif maximum) y ont été recensées.

ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE CHAUVES-SOURIS

Le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) : il symbolise la protection de ce site. C'est probablement cette espèce qui caractérise le plus le déclin des chauves-souris en Bretagne au cours de ces 40 dernières années.

Jean-Claude Beaucournu signale plus de 1000 grands rhinolophes lors d'une visite le 25 janvier 1958 (Beaucournu 1963). Depuis 1987, un ou plusieurs comptages sont effectués chaque hiver. Le nombre maximum recensé est de 195 individus le 21 décembre 1996.

Le même phénomène est observé dans la mine de Kerdevot à Ergué Gabéric, suivie depuis 1954 (Nicolas et Pénicaud 1993). D'autres témoignages, bien que non chiffrés, provenant de Bretagne suggèrent également cette baisse.

La régression du grand rhinolophe est évidente et a été constatée dans toute la région à partir des années soixante. Les causes sont multiples (insecticides, traitement des charpentes, destruction du bocage, dérangements, ...).

Toutefois, avec une centaine d'individus chaque année, la réserve constitue encore l'un des principaux sites d'hivernage pour le grand rhinolophe en Haute Bretagne. La majorité des individus est toujours notée dans la galerie n°6. Celle-ci est fermée par une grille depuis 1989.

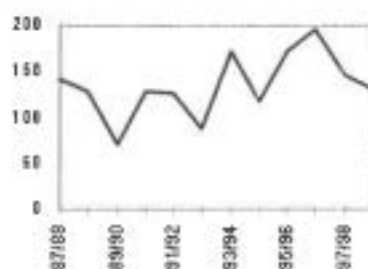


Figure 1 : Effectif maximum annuel du grand rhinolophe dans la réserve de Glénac, de l'hiver 1987/88 à l'hiver 1998/99.

Après 10 années de suivis, on constate que les effectifs sont variables d'une année à l'autre selon les facteurs climatiques. Toutefois la protection et la mise en place d'une grille assurent une tranquillité aux chauves-souris et stabilisent les populations au cours d'un même hiver. Le grand rhinolophe, très sensible, peut quitter les gîtes d'hivernage après des dérangements.

Les faibles effectifs notés dans la réserve lors des hivers particulièrement doux peuvent être expliqués par la présence d'autres gîtes peu éloignés. Beaucournu (1962) signale que le grand

rhinolophe effectue des déplacements peu importants et relève une moyenne de 23,5 km pour 107 reprises dans l'ouest de la France. Une femelle baguée le 25 janvier 1958 à Glénac a été contrôlée au mois de mai de la même année à Renac, soit à 11 km. Cette référence est la seule donnée de baguage publiée pour la Bretagne (Beaucourmu 1962).

Mis à part la présence de quelques mâles, la réserve n'est pas occupée en été. Un site de reproduction est découvert, en 1998, dans un vieux bâtiment du village voisin. La colonie est composée d'une dizaine de femelles.

Le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) : la réserve est primordiale pour le petit rhinolophe. Pendant l'hiver 97/98, les galeries de l'ancienne mine de Glénac ont accueilli plus de 50 % de la population recensée en Bretagne pendant cette période. Cette espèce en déclin au niveau européen peut occuper toutes les galeries de la réserve ainsi que les puits. On a ainsi découvert des petits rhinolophes à 15 mètres de profondeur.

Bien qu'ils soient variables d'un hiver à l'autre, les effectifs semblent en augmentation. Les chiffres les plus importants ont été notés au cours des 2 derniers hivers : 28 individus le 7/02/98, 23 le 22/11/98. Fidèles à leurs gîtes, certains individus ont été observés plusieurs années de suite au même endroit.

L'espèce ne se reproduit pas dans la réserve. Un manoir situé à quelques kilomètres est occupé par plusieurs individus en été (Ros, com. pers.).

Le grand murin (*Myotis myotis*) : la réserve de Glénac et son réseau de galeries constituent l'un des principaux sites d'hivernage pour le grand murin en Bretagne. La population bretonne recensée est de 600 à 700 individus (Choquené et Ros 1998).

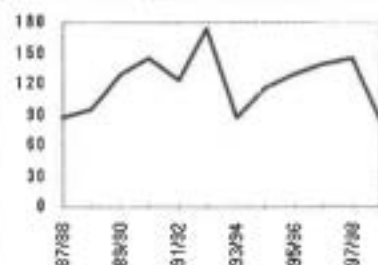


Figure 2 : Effectif maximum annuel du grand murin dans la réserve de Glénac, de l'hiver 1987/88 à l'hiver 1998/99.

La population semble relativement stable depuis la création de la réserve en 1989, seuls les hivers 93/94 et 98/99 sont en dessous de la centaine d'individus. Le chiffre de 175 grands murins noté le 19 décembre 1992 est exceptionnel et constitue un record en Bretagne depuis 1985.

L'espèce occupe presque toutes les cavités souterraines. Les regroupements les plus importants sont relevés dans les galeries n°2 et n°6. Certains groupes peuvent être composés de 70 individus.

Le site est déserté par le grand murin en été. Quelques colonies de reproduction sont connues à moins de 20 km de la réserve dont l'église de Renac,

située à 11 km, également protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Cette colonie est composée de 49 femelles en 1998 (SEPNB 1998) et de 55 en 1999 (Choquené, inédit). La majorité des femelles et des jeunes doit probablement rejoindre la réserve de Glénac pour hiverner. D'autres individus, mâles compris, sont probablement originaires de sites d'estivage plus éloignés. Beaucournu (1962) signale un déplacement moyen de 26,3 km. Toutefois, un mâle capturé et bagué à Glénac le 25 janvier 1958 a été repris l'année suivante dans la Sarthe, soit un déplacement vers l'est de 146 km (Beaucournu 1962).

Le murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*) : il occupe régulièrement les cavités de la réserve en hiver et plus particulièrement la grande galerie qui est la plus humide. Il se réfugie dans les fentes qui sont nombreuses. On l'observe également suspendu le long des parois souterraines.

Beaucournu (1963) le signale comme relativement commun en 1958. La population hivernante actuelle semble beaucoup plus modeste. Le maximum recensé est de 17 individus.

La présence de l'espèce au printemps a été notée plusieurs fois dans les galeries. Notamment, un groupe de 24 murins le 3 mai 1991 à 144 m à l'intérieur de la galerie n°6.

La reproduction qui pourrait s'effectuer dans des cavités d'arbres n'a pas été notée dans la réserve.

Il est important de signaler que l'espèce est très présente le long de

l'Oust et dans le Mortier de Glénac situés à quelques centaines de mètres. Les terrains de chasse y sont abondants.

Le murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) : bien que les effectifs soit relativement modestes, le murin à moustaches est en progression dans la réserve. La tranquillité du site et le creusement de fentes dans les galeries lui semblent profitables. La population hivernante est passée de 6 à 22 individus en 10 ans.

L'espèce, peu frileuse, est pratiquement toujours recensée à l'entrée des cavités. On trouve certains individus dans le tunnel ou le long des parois surplombant les galeries au milieu de l'hiver.

Le murin à moustaches n'est observé qu'en période hivernale dans la réserve.

Le murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) : la création de la réserve a certainement été profitable à ce murin. Avec seulement 2 observations d'individus isolés avant 1991, l'espèce était quasiment absente dans les galeries. Depuis, le murin à oreilles échancrées est présent chaque hiver avec un maximum de 14 individus.

La réserve semble être l'un des 2 principaux sites d'hivernage connus pour l'espèce en Bretagne. L'autre site important se situant dans une cave sur les bords de la Rance (Gaudu, com. pers.).

Le murin de Natterer (*Myotis nattereri*) : cette espèce arboricole est observée presque tous les hivers. Le

maximum est de 3 individus en 1995. Les galeries de la réserve constituent une zone refuge lors des périodes particulièrement froides.

Le murin de Beichstein (*Myotis beichsteini*) : ayant également des mœurs arboricoles, le murin de Beichstein est occasionnel dans les galeries de la réserve en hiver. Il semble que la situation était identique il y a une quarantaine d'années. Beaucournu (1962) signale l'observation de 3 individus en trois années de prospection.

En dix ans, nous n'avons effectué que 8 observations de un à deux individus. Ces animaux se cachent principalement dans un trou de mine, déjà signalé par Beaucournu (com. pers.).

La barbastelle (*Barbastella barbastella*) : espèce depuis plusieurs années, cette espèce a été observée pour la première fois le 17 novembre 1997. Ce sont 2 individus qui sont observés ce jour-là dans un nichoir. Une barbastelle est à nouveau présente en 1998.

Cette chauve-souris est la 6^{ème} espèce inscrite à l'Annexe 2 de la Directive Habitat notée dans la réserve.

L'oreillard roux (*Plecotus auritus*) : la pose de nichoirs a été profitable à cette espèce. Avant 1994, un seul oreillard non déterminé avait été observé. La mise en place de 5 nichoirs au cours du printemps de cette même année, a permis d'observer pour la première fois un oreillard roux. Depuis, cette chauve-souris est observée chaque année dans l'un des 3 nichoirs placés au dessus des galeries n°1 et 2.

La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) : c'est encore dans un nichoir, que la chauve-souris la plus commune de Bretagne a été observée. Anthrophile, la pipistrelle utilise peu les cavités souterraines pour hiverner. Par contre, les nichoirs lui semblent favorables.

La Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) : cette chauve-souris est peu courante dans les souterrains. L'observation d'un individu le 14 décembre 1991 dans une galerie est plutôt anecdotique.

LES AUTRES RICHESSES DE LA RÉSERVE

Si la qualité géologique du site est bien connue et son intérêt pour les chauves-souris est remarquable, la réserve a été, récemment, le terrain de recherches de plusieurs naturalistes.

Un inventaire des oiseaux a été effectué. Le vallon boisé est fréquenté par une trentaine d'espèces dont l'épervier, la huppe et le roitelet triple bandeau. Les nichoirs posés pour les oiseaux sont utilisés par les mésanges mais aussi la sittelle. Le troglodyte installe son nid à l'entrée de plusieurs galeries.

Parmi les mammifères, il est intéressant de signaler la présence du blaireau, de l'écureuil, du campagnol roussâtre et le passage occasionnel du sanglier.

Les batraciens sont aussi présents. La salamandre est de loin la plus fréquemment observée. Ses larves sont observées régulièrement dans les trous d'eau. La grenouille rousse et la grenouille agile s'y reproduisent également. Le triton palmé est aussi présent et a été noté à plus de 100 mètres à l'intérieur de la grande galerie.

Beaucournu et Matile (1963) signalent 52 invertébrés répertoriés. Plusieurs araignées sont notés et notamment *Meta merianae* et *M. menardi*. Elles sont accompagnées par un papillon nocturne, la noctuelle découpeuse (*Scoliopteryx libatrix*).

Un inventaire a également été réalisé et a permis de recenser plus de 80 espèces de plantes (B. Clément com. pers.). La flore, sans originalité particulière, est typique des zones boisées. La variété des fougères et des mousses est toutefois intéressante.

Les champignons ont fait l'objet d'une étude. Une centaine d'espèces de champignons supérieurs ont été recensés (P. Alber com. pers.).

CONCLUSION

La création de la réserve, il y a 10 ans a été favorable aux chauves-souris. Cette protection a permis soit de maintenir les effectifs, soit de les faire progresser.

Certains aménagements ou travaux sont à retenir. La fermeture par une grille de la grande galerie évite les dérangements et stabilise les populations au cours d'un même hiver. Le

recreusement de fentes dans la galerie n°6 a offert de nouvelles possibilités aux petites espèces de chauves-souris. Enfin, la mise en place de nichoirs a permis à de nouvelles espèces de s'installer.

La surveillance du site, qui fait partie de l'important réseau des réserves de Bretagne Vivante – SEPNEB, doit être développée. La grille a été dégradée à plusieurs reprises. Des déchets sont de nouveau entreposés et un nettoyage doit y être effectué chaque année.

Bien que la réserve abrite plus de 300 chauves-souris chaque année et que sa préservation soit vitale pour plusieurs espèces, les possibilités d'accueil doivent pouvoir être améliorées. De nouveaux nichoirs vont être installés. La rénovation de deux vieux bâtiments, situés dans la réserve, est à envisager. En effet, l'avenir de la colonie de reproduction de grands rhinolophes du village voisin est incertain. Il est nécessaire de prévoir un gîte de substitution pour ces animaux. La gestion de la réserve doit pérenniser l'intérêt du site pour les chauves-souris.

Les inventaires vont continuer notamment sur certains groupes insuffisamment étudiés comme les escargots, les araignées ou les insectes.

REMERCIEMENTS

Merci à Patrick Alber, Jean-Yves Bardoul, Mathieu Beauvils, Jean-Claude Beaucournu, René-Pierre Bolan, Cyrille Blond, Jean-Claude Beaucournu, Monsieur de Cacqueray, Bernard Clément, Jean Demay, Patrick Gaudu, Lionel Gohier, Michel Harouet, Roland Hivert, Gérard Hommay, Max Jonin,

Patrick Le Mao, Bernard Louis, Laurent Lunel, André Mauxion, Didier Montfort, Nadine Nicolas, Pierre-Yves Pasco, André Robin, Jacques Ros, Sébastien Voisin, Pierre Tillier. Merci également à tous les bénévoles de Bretagne Vivante – S.E.P.N.B. ou d'autres associations qui m'ont aidé dans la gestion de la réserve depuis 10 ans.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUCOURNU, J.C. 1962. Observation sur le baguage des chiroptères : résultats et dangers. *Mammalia*, 26(4) : 539 – 565.
- BEAUCOURNU, J.C., MATILE, L. 1963. Contribution à l'inventaire faunistique des cavités souterraines de l'Ouest de la France. *Extraits des annales de spéléologie*, tome XVIII fascicule 3 : 355-357.
- CHOQUENÉ, G.L. & ROS, J. 1998. Statut et répartition du grand murin *Myotis myotis* en Bretagne. *Elona*, 1 : 43-49
- NICOLAS, N. & PÉNICAUD, P. 1993. Les chauves-souris en Bretagne, premier bilan. *Penn Ar Bed*, n°125 : 38-44.
- S.E.P.N.B. 1996. *Annuaire des réserves* : 123.
- S.E.P.N.B. 1998. *Annuaire des réserves* : 44-46.